



iati  International
Aid Transparency
Initiative

Rapport financier

2022

Table des matières

01 Aperçu des finances de l'année 2022

- Figure 1 : Aperçu des flux financiers de l'année 2022

02 Revenus

- Figure 2 : Ventilation des revenus de l'année 2022, comparée à celle des revenus de l'exercice précédent

- Figure 3 : Résumé des cotisations des membres de l'IITA en 2022

03 Dépenses

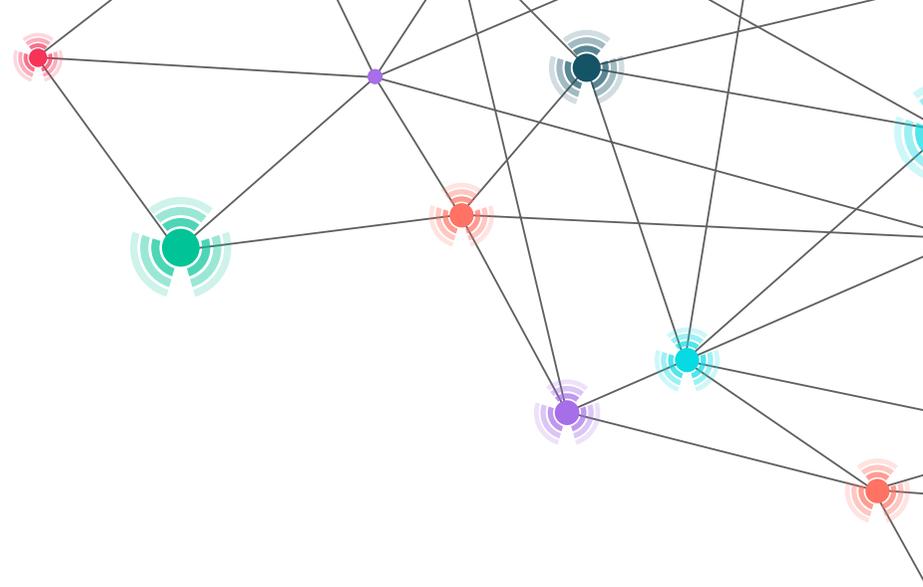
- Figure 4 : Budget et dépenses de l'IITA pour l'exercice 2022 comparés à ceux de l'exercice précédent

- Figure 5 : Ventilation des dépenses effectuées par l'IITA entre janvier 2022 et décembre 2022

04 Situation financière à la fin de l'année 2022

- Figure 6 : Situation financière à la fin de l'année 2022

05 État de gestion financière



Revenus et dépenses

Revenus totaux : **7,2 millions de dollars US**

Les revenus totaux comprennent les cotisations des membres, les contributions volontaires, les intérêts perçus et les fonds reportés des exercices précédents, à savoir 3 923 225 dollars US.

Budget approuvé : **4,4 millions de dollars US** Budget révisé : **3,9 millions de dollars US**

La dernière révision budgétaire a été approuvée en novembre 2022. Le budget approuvé (original) s'est vu réduit de 11 %¹.

Dépenses totales : **3,3 millions de dollars US** Trésorerie en décembre 2022 : **3,9 millions de dollars US**

Les dépenses totales regroupent les frais liés aux activités, au personnel et à la gestion.

La trésorerie comprend une réserve d'urgence de 1 000 000 dollars US.

¹Le Conseil d'administration a approuvé trois révisions budgétaires en 2022 : une en juin, une en septembre et une en novembre

01

Aperçu des finances de l'année 2022

Le présent document est le Rapport financier 2022 de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA).

Ce rapport financier présente les revenus et les dépenses de l'IITA en 2022, en les comparant à ceux de l'exercice précédent. [Veuillez consulter le Rapport annuel 2022 de l'IITA](#) pour obtenir davantage d'informations sur les activités mises en œuvre au cours de l'année ainsi que sur les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs du Plan stratégique de l'IITA (2020-2025).



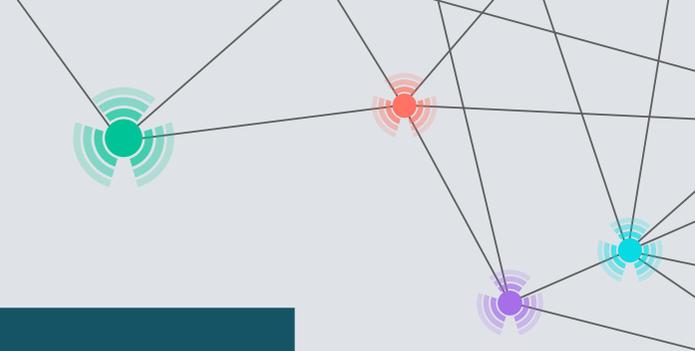


Figure 1 : Aperçu des flux financiers de l'année 2022

Revenus de janvier à décembre 2022

Revenus issus des cotisations des membres	3 198 770 dollars US
Revenus issus des contributions volontaires	126 369 dollars US
Revenus issus des paiements d'intérêts de janvier à décembre 2022	12 339 dollars US
Revenus et intérêts reportés sur la période 2013-2021	3 923 566 dollars US

7 261 044 dollars US

Dépenses de janvier à décembre 2022

Dépenses relatives aux projets	3 324 379 dollars US
--------------------------------	----------------------

Trésorerie estimée en décembre 2022

3 936 665 dollars US

Cette estimation comprend une réserve d'urgence d'un montant de 1 000 000 dollars US, dont les fonds sont reportés d'une année à la suivante tant qu'ils ne sont pas dépensés. Les critères relatifs à l'utilisation de la réserve d'urgence figurent dans la partie 4.6 des [Procédures opérationnelles permanentes de l'IITA](#).

02

Revenus

Les revenus de l'IITA proviennent des cotisations de ses membres. Les membres de l'IITA ont approuvé le montant actuel de leurs [cotisations](#) annuelles au cours de l'Assemblée des membres de l'IITA de 2019. Toutes les cotisations sont affectées à une caisse commune qui sert à financer le travail de l'IITA.

En sa capacité de mandataire au sein du Secrétariat de l'IITA, l'UNOPS assume l'entière responsabilité de la fiducie ainsi que de la réception, de la mise en dépôt et du décaissement de l'ensemble des cotisations des membres.

Figure 2 : Ventilation des revenus de l'année 2022, comparée à celle des revenus de l'exercice précédent

	2022 (en dollars US)	2021 (en dollars US)
Revenus issus des cotisations des membres	3 198 770	2 643 958*
Revenus issus des contributions volontaires	126 369	163 832
Revenus issus des paiements d'intérêts	12 339	12 277
Trésorerie et intérêts reportés depuis les exercices précédents	3 923 566	3 653 225
TOTAL	7 261 044	6 473 292

*Inclut le paiement anticipé pour 2023 d'un montant de 170 000 dollars US

États financiers provisoires

L'IITA publie sur son site Internet des états financiers préparés par l'UNOPS. Ils couvrent la totalité de la période de mise en œuvre de l'Initiative par le Secrétariat du consortium de septembre 2013 à décembre 2022. Les états financiers provisoires couvrent une année civile et indiquent toutes les contributions financières versées par les membres au cours de cette période. Les états financiers provisoires, datés du 31 décembre de l'année en question, sont publiés au plus tard le 30 juin de l'année civile suivante. Le dernier rapport disponible couvre la période 2013-2022.

[Accéder à tous les états financiers certifiés de l'IITA](#)

Revenus perçus de la part des membres de l'IITA

Le tableau suivant montre les cotisations pour l'adhésion à l'IITA en 2022. Le tableau répertorie les membres de l'IITA en règle, c'est-à-dire ceux qui ont payé leur cotisation annuelle pour 2022 et ceux auxquels le Conseil d'administration a accordé une dispense de cotisation pour l'année.

Figure 3 : Résumé des cotisations des membres de l'IITA

Compte	Organisation	Membre en règle (2022)	
01	AfroLeadership	oui	LÉGENDE <div style="background-color: #e0f2f1; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Organisations de la société civile</div> <div style="background-color: #ffe0b2; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Pays partenaires</div> <div style="background-color: #e2efda; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Organisations du secteur privé</div> <div style="background-color: #e0e0e0; padding: 5px; margin-bottom: 5px;">Organismes de coopération au service du développement</div> <div style="background-color: #e0e0e0; padding: 5px;">Organismes des Nations Unies</div>
02	Association des journalistes indépendants	oui	
03	Bond	oui	
04	Development Gateway	oui	
05	Development Initiatives Poverty Research	oui	
06	Development Media International (DMI)	oui	
07	Organisation internationale de droit du développement (OIDD)	oui	
08	MSF Southern Africa	oui	
09	Netherlands Enterprise Agency (RVO.nl)	oui	
10	Open Data Services Co-operative	oui	
11	Oxfam Novib	oui	
12	Plan International	oui	
13	Publish What You Fund	oui	
14	Solidar Suisse	oui	
15	Transparency International	oui	
16	Media Foundation for West Africa	oui	
17	Bangladesh	oui	<div style="background-color: #ffe0b2; padding: 5px;">Pays partenaires</div>
18	Burkina Faso	oui (dérogation)	
19	Tchad	oui	

Figure 3 : Résumé des cotisations des membres de l'IITA, suite

Compte	Organisation	Membre en règle (2022)	LÉGENDE
20	Colombie	oui (dérogation)	Organisations de la société civile
21	Côte d'Ivoire	oui (dérogation)	
22	République démocratique du Congo	oui (dérogation)	
23	Ghana	oui (dérogation)	
24	Guinée	oui (dérogation)	
25	Honduras	oui (dérogation)	
26	Libéria	oui (dérogation)	
27	Madagascar	oui (dérogation)	
28	Malawi	oui (dérogation)	
29	Moldova	oui (dérogation)	
30	Népal	oui (dérogation)	
31	Niger	oui (dérogation)	
32	Nigéria	oui (dérogation)	
33	Rwanda	oui (dérogation)	
34	Sao Tomé-et-Principe	oui (dérogation)	
35	Sierra Leone	oui (dérogation)	
36	Somalie	oui (dérogation)	
37	Viet Nam	oui (dérogation)	
38	Yémen	oui (dérogation)	
39	Data4Development	oui	Organisations du secteur privé
40	DevResults	oui	
41	Open Works	oui	
42	Open Data Company	oui	
			Organismes de coopération au service du développement
			Organismes des Nations Unies

Figure 3 : Résumé des cotisations des membres de l'IITA, suite

Compte	Organisation	Membre en règle (2022)	LÉGENDE
43	Banque africaine de développement (BAfD)	oui	Organisations de la société civile
44	Australie – ministère des Affaires étrangères et du Commerce	oui	Pays partenaires
45	Belgique – Agence belge de développement (CTB)	oui	Organisations du secteur privé
46	Fondation Bill et Melinda Gates	oui	Organismes de coopération au service du développement
47	Banque Ouest Africaine de Développement	oui	Organismes des Nations Unies
48	Canada – ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement	oui	
49	Danemark – ministère des Affaires étrangères	oui	
50	Commission européenne (CE)	oui	
51	Finlande – ministère des Affaires étrangères	oui	
52	France – Agence française de développement (AFD)	oui	
53	GAVI	oui	
54	Allemagne – ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)	oui	
55	Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme	oui	
56	Banque interaméricaine de développement (BID)	oui	
57	Société financière internationale (SFI)	oui	
58	Irlande – Irish Aid	oui	
59	Luxembourg – Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire	oui	
60	Pays-Bas – ministère des Affaires étrangères – organe de coopération pour le développement	oui	
61	Nouvelle-Zélande – ministère des Affaires étrangères et du Commerce – New Zealand Aid Programme	oui	
62	République de Corée	oui	
63	Suède – ASDI	oui	
64	Suisse – Direction suisse du développement et de la coopération (DDC)	oui	
65	Royaume-Uni – ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO/DFID)	oui	
66	États-Unis	oui	

Figure 3 : Résumé des cotisations des membres de l'IITA, suite

Compte	Organisation	Membre en règle (2022)	
67	Fondation William et Flora Hewlett	oui	Organisations de la société civile
68	Banque mondiale	oui	
69	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	oui	Pays partenaires
70	Fonds international de développement agricole (FIDA)	oui	
71	Organisation internationale pour les migrations (OIM)	oui	Organisations du secteur privé
72	Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	oui	
73	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	oui	Organismes de coopération au service du développement
74	Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	oui	
75	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)	oui	Organismes des Nations Unies
76	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)	oui	
77	Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)	oui	
78	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)	oui	
79	Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM)	oui	
80	Organisation mondiale de la Santé (OMS)	oui	
81	Organisation internationale du Travail (OIT)	oui	

La ventilation détaillée par année des contributions de tous les membres est accessible sur le site Internet de l'IITA. Elle présente les contributions versées par les membres de septembre 2013 au 31 décembre 2022 ainsi que les intérêts perçus au cours de cette période.

Ventilation détaillée par année des contributions versées par les organisations membres de l'IITA entre 2013 et 2022

03

Budget et dépenses

Les dépenses prévues de l'IITA sont décrites dans son budget et son plan de travail annuels, qui sont élaborés par le Secrétariat et validés par le Conseil d'administration. Le budget et le plan de travail définissent la répartition des fonds entre les différentes composantes du Secrétariat de l'IITA afin de couvrir les frais liés aux activités, au personnel et à la gestion.

Révision du budget

Le Conseil d'administration a approuvé un budget initial et trois révisions (approuvées en juin, septembre et novembre) pour 2022. **Ces révisions budgétaires traduisent un certain nombre de décisions du Conseil d'administration :**

- suspension des activités des trimestres 3 et 4 prévues à moyen et à long terme jusqu'à la signature de nouvelles modalités d'hébergement du Secrétariat en 2023. Pour plus d'informations, voir [le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 29 juin 2022](#) ;
- financement de l'indice de transparence de l'aide 2024 (fourni par Publish What You Fund) ;
- report de l'Assemblée des membres de 2022 (à mars 2023).

La dernière révision du budget 2022 a été approuvée en novembre 2022. Le montant initial du budget de 4 410 914 dollars US a été abaissé à 3 931 279 dollars US (selon la révision de novembre 2022), soit une réduction de 11 %.

Figure 4 : Budget (révision budgétaire de novembre 2022) et dépenses de l'IITA pour l'exercice 2022 et l'exercice précédent

	Budget 2022 (en dollars US)	Dépenses effectuées en 2022 (en dollars US)	Budget 2021 (en dollars US)	Dépenses effectuées en 2021 (en dollars US)
Dépenses totales liées aux activités et au personnel	3 703 159	3 138 586	3 036 581	2 427 700
Frais de gestion	228 121	185 794	167 244	122 026
Total	3 931 280	3,324,379	3 203 825	2 549 726

Voir le budget et le plan de travail de l'IITA
(révisés en novembre 2022)

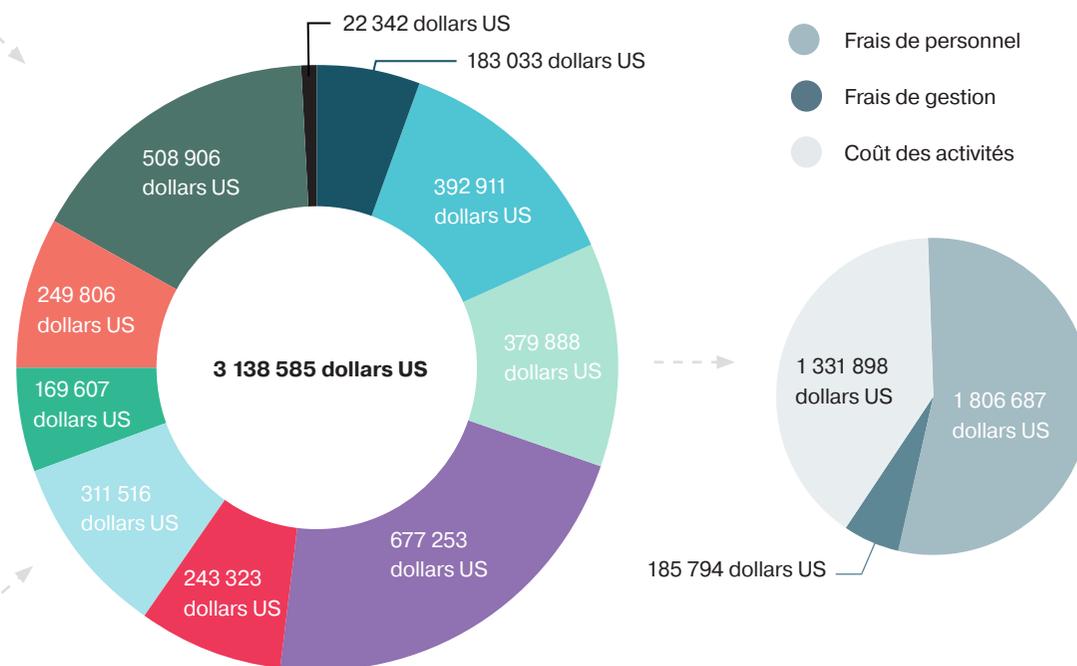
Accéder au budget et au plan de travail de l'IITA
des exercices précédents

Dépenses consacrées aux activités relatives aux composantes stratégiques de l'IITA

Le budget et le plan de travail annuels de l'IITA sont conçus de manière à favoriser la réalisation du Plan stratégique (2020-2025) de l'Initiative. En 2022, ils comportaient huit éléments stratégiques et deux domaines d'action transversaux.

-  Soutien des pays partenaires
-  Amélioration de la qualité des données de l'IITA
-  Promotion de l'utilisation systématique des données
-  Consolidation du noyau technique
-  Renforcement de la communauté de l'IITA
-  Communication
-  Communication et mobilisation
-  Arrangements institutionnels
-  Administration et soutien
-  Activités de transition

Figure 5 :
Ventilation des dépenses effectuées par l'IITA entre janvier 2022 et décembre 2022



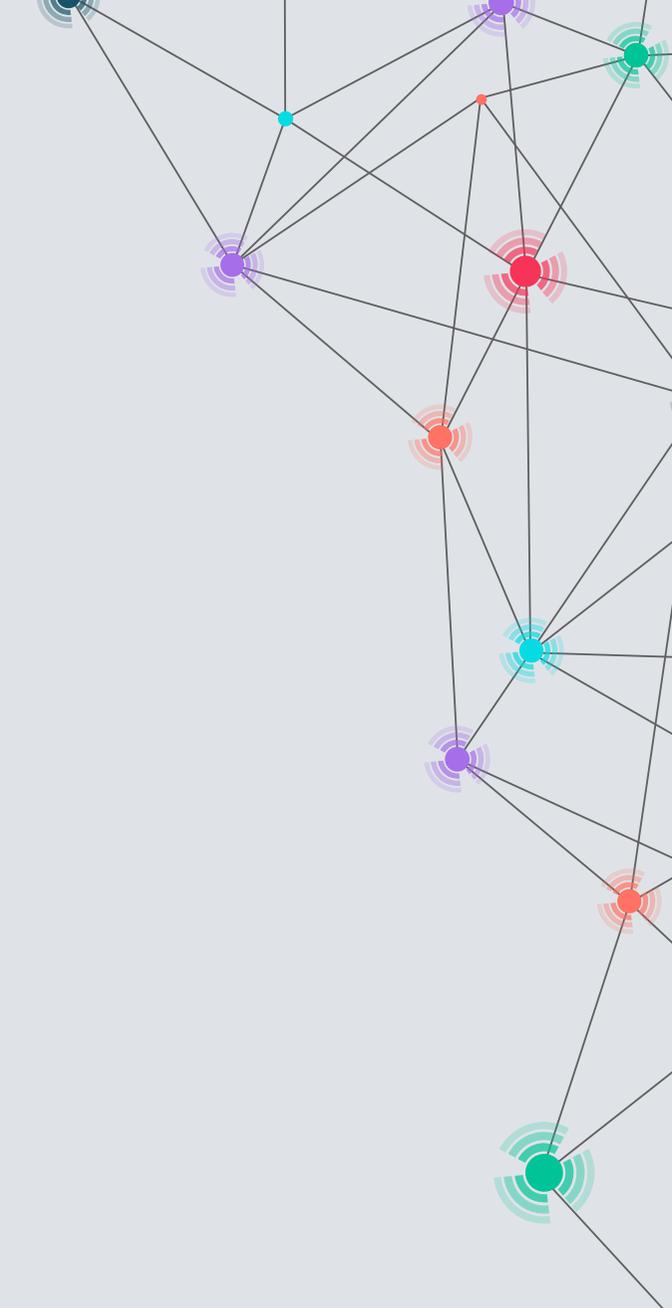
04

Situation financière à la fin de l'année 2022

Figure 6 : Situation financière à la fin de l'année 2022

Revenus de janvier à décembre 2021	
Trésorerie au 31 décembre 2022	3 936 665 dollars US
Réserve d'urgence	1 000 000 dollars US
Montant total de la trésorerie reportée sur 2023	2 936 665 dollars US

Le Fonds de la réserve d'urgence, d'un montant de 1 000 000 dollars US, doit être géré conformément à l'article 4.6 Gestion du fonds de réserve pour imprévus des [Procédures opérationnelles permanentes de l'IITA](#), alors que les 2 936 665 dollars US de trésorerie restants peuvent être consacrés à n'importe quelle activité dans le cadre du plan de travail et du budget approuvés.



05

État de gestion financière

L'IITA termine 2022 dans une bonne situation financière, avec un solde de 3 923 566 dollars US qui garantit la disponibilité du financement pour les activités prévues en 2023. La trésorerie comprend une réserve d'urgence inutilisée en 2022, que le Conseil d'administration conserve afin de couvrir les risques éventuels liés au passif. La collecte de fonds à des niveaux similaires devra se poursuivre en 2023 et les années suivantes dans le cadre d'une nouvelle modalité d'hébergement pour financer les deux années restantes de l'ambitieux [Plan stratégique de l'IITA \(2020-2025\)](#).

La solide trésorerie de l'IITA est le fruit d'une gestion financière prudente. Au fil des ans, le Conseil d'administration a ainsi veillé à ce que le budget des dépenses récurrentes ne dépasse pas les ressources disponibles et les revenus projetés, et à ne pas décaisser les fonds qui n'ont pas encore été reçus.

En 2023, l'Initiative aura conclu de nouvelles modalités d'hébergement de son Secrétariat et sera en mesure de financer le transfert des responsabilités d'hébergement. Le Conseil d'administration de l'IITA se réjouit de travailler avec de nouveaux hôtes au cours des prochaines années et continuera à gérer ses fonds avec prudence.

Engagement en faveur de la transparence

Les trois entités du Secrétariat de l'IITA, à savoir le PNUD, l'UNOPS et Development Initiatives, publient des informations détaillées concernant leurs activités liées à l'IITA dans le cadre de leurs rapports d'activités, conformément à la norme de l'IITA et à leurs engagements en matière de transparence.

